

Bulletin
de
l'association
pour la
création
des instituts
de recherche
sur
l'enseignement
de la
philosophie

**Un nouveau projet de programme de philosophie
pour les séries technologiques**

Chers adhérents

Le groupe d'experts présidé par Michel Fichant a remis à la DESCO son **projet de programme de philosophie** pour les séries technologiques.

Seules deux académies (Lille et Marseille) bénéficient d'une réunion préalable pour discuter du projet. Une consultation de l'ensemble des collègues est prévue en janvier, sa synthèse en avril pour un passage au Conseil Supérieur de l'Éducation en juin 2005. Le programme entrera en vigueur en 2006 mais aucun dispositif n'est prévu pour en assurer la mise en œuvre ou le suivi. Bien que les séries technologiques concentrent un certain nombre de difficultés, elles ne paraissent pas mériter les dépenses qu'on a jugé utiles et nécessaires d'engager pour les séries générales. C'est incohérent et injuste, mais cela ne nous étonne qu'à moitié... On peut aussi se dire, qu'au regard de ce qui s'est passé dans les séries générales, et après la victoire – à la Pyrrhus – de la fraction la plus conservatrice de la profession, tout cela n'est plus très important...

Pourtant, il n'y a aucune raison de baisser les bras. D'abord pour nos élèves : parce que nous savons bien qu'il y a moyen de faire de la bonne - et même de la très bonne - philosophie avec eux malgré un cadre institutionnel inadapté. Ensuite, parce que pour que ce cadre permette un enseignement plus formateur et mieux adapté à la réalité des classes, il faut bien saisir toutes les occasions de le faire évoluer : la consultation sur les programmes en est une.

Vous trouverez ci-après l'essentiel du nouveau programme. *Formellement*, il se présente comme celui des séries générales, le texte de présentation en est presque identique (nous n'avons conservé de cette présentation que les variantes). Pourtant, par certains aspects, le projet représente *un progrès* par rapport à celui des séries générales... il faut, pour s'en apercevoir, faire justement attention à ces variantes. Nous nous sommes donc adressés à Michel Fichant et lui avons soumis des propositions d'amendements (que vous trouverez ici aussi). La discussion est ouverte et nous attendons vos réactions.

Vous trouverez aussi un bref compte-rendu du **dernier Colloque**. Sa réussite n'a pas été sans difficultés. Il devient de plus en plus difficile de trouver un établissement pour accueillir gracieusement ce genre de manifestation, et la préparation comme l'organisation en sont lourdes pour une participation en baisse. Peut-être faudra-t-il en faire évoluer la formule, imaginer d'autres formes de travail sans renoncer à ce moment important de rencontre et de débat sur le métier.

Le dernier numéro de *Côté Philo* est également joint à l'envoi. Nous espérons qu'il vous plaira. A vos plumes... si vous le désirez ! **Et pensez à régler votre adhésion avant Noël !**

Serge Cospérec

RÉFORME DES PROGRAMMES : LES PIÈCES DU DÉBAT

1) LE PROGRAMME DE PHILOSOPHIE DU G.E. FICHANT



PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSES TERMINALES DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

I. Présentation

I. 1. (...)

I. 2.

Dans les classes terminales conduisant aux baccalauréats des séries technologiques, les programmes se composent d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Les notions définissent les champs de problèmes abordés dans l'enseignement, et les auteurs fournissent les textes, en nombre limité, qui viendront à l'appui de l'analyse des notions et de l'examen des problèmes.

C'est dans cette étude que seront acquises et développées les compétences définies au Titre III ci-dessous. Le professeur déterminera la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours et aux besoins de ses élèves.

La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles déterminent un cadre pour l'apprentissage de la réflexion philosophique, fondé sur l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes.

II.1.1. Notions.

Cette partie du programme se compose de **trois notions capitales**, ouvrant **trois domaines** aux directions fondamentales de la recherche. Ces trois notions occupent la première colonne du tableau ci-dessous.

La deuxième colonne est constituée d'autres notions isolées ou couplées dont le traitement permet de spécifier et de déterminer quelques-uns des problèmes les plus importants correspondant aux trois domaines fondamentaux.

La présentation de certaines notions en couple n'implique aucune orientation doctrinale. Elle définit uniquement une priorité dans l'ordre des problèmes que ces notions permettent de formuler.

(...)

Notions :	
La culture	<ul style="list-style-type: none">- Le naturel et l'artificiel- L'éducation- Les échanges
La vérité	<ul style="list-style-type: none">- La raison et la croyance- Faits et preuves- La fiction
La liberté	<ul style="list-style-type: none">- Action et passion- La loi- L'individu et les pouvoirs
Repères :	
<ul style="list-style-type: none">Abstrait / concret – Cause/fin – Contingent / nécessaire / possible –– En fait / en droit – Expliquer/comprendre – Légal / légitime – Objectif / subjectif– Obligation / contrainte – Persuader / convaincre – Principe/conséquence– En théorie / en pratique – Universel / particulier	

II.2. Auteurs

(...). [Seule l'expression étude des « textes » est substitué à étude « des œuvres »]

III. Apprentissage de la réflexion philosophique

Les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail des élèves en philosophie sont la dissertation et l'explication de texte. La préparation et la pratique de ces exercices dans les classes terminales des séries technologiques tiennent compte à la fois de l'horaire imparti à l'enseignement de la discipline et de la culture scolaire commune aux élèves de ces séries.

La réalisation de cet objectif dans les classes des séries technologiques comporte des conditions particulières de réussite. L'une d'elle est la reconnaissance du fait que les professeurs y dispensent leur enseignement dans des situations en partie spécifiques.

(...)

Le professeur doit y trouver les médiations et les modes de participation sans lesquels les élèves ne sont pas mis en mesure de s'approprier réellement le traitement des problèmes philosophiques et la lecture des textes. A cette occasion, il est amené à s'interroger sur la possibilité d'articuler avec la réflexion philosophique les compétences spécifiques que élèves acquièrent dans les séries technologiques. Pour les apprentissages requis par l'exercice de la dissertation, de l'étude des textes et de l'exposé oral, il a été et il reste souvent indispensable d'inventer des formes de travail avec les élèves qui ne s'en tiennent pas au seul cadre de la leçon. Elles doivent être partagées et mises en patrimoine dans un retour continu d'expériences. Ce travail pédagogique, auquel l'enseignement philosophique doit de maintenir sa fonction dans les séries technologiques, sera légitimé et encouragé dans la mise en œuvre du présent programme.



2) NOTRE COURRIER À MICHEL FICHANT

Monsieur le Président,

Notre association s'est penchée avec intérêt sur le projet de programme que vous nous avez communiqué. Nous tenons à dire d'emblée que, même si l'ACIREPH souhaiterait un programme de problèmes plutôt que de notions, ce projet répond à certaines des attentes que nous exprimons depuis plusieurs années. La réduction du champ d'étude et la détermination des problèmes nous paraissent répondre à un souci qu'on pourrait traduire en une formule : délimiter pour approfondir.

Le choix des notions et, plus particulièrement, des couples de notions de la deuxième colonne correspond bien, selon nous, à la fonction que le texte de présentation du programme leur assigne : « *spécifier et déterminer quelques-uns des problèmes les plus importants correspondant aux trois domaines fondamentaux* ».

C'est pourquoi, il nous paraît essentiel d'écarter tout malentendu sur la fonction des notions de la deuxième colonne. Nous nous permettons de suggérer quelques amendements au texte de présentation.

• Dans la section II, 1, 1 Notions.

Votre projet énonce : « *La présentation de certaines notions en couple n'implique aucune orientation doctrinale. Elle définit uniquement une priorité dans l'ordre des problèmes que ces notions permettent de formuler.* »

La première phrase écarte à juste titre toute idée d'orientation doctrinale. La seconde précise que la présentation de certaines notions en couple a pour fonction de déterminer quels problèmes doivent être étudiés en priorité. Mais cela vaut également pour les notions seules de cette même deuxième colonne.

Nous proposons de modifier ainsi la seconde phrase de ce paragraphe :

« *La présentation de certaines notions en couple n'implique aucune orientation doctrinale définie. La mise en correspondance des notions ou des couples de notions de la deuxième colonne à celles de la première, vise uniquement à spécifier et à déterminer ceux des problèmes qui doivent être étudiés en priorité.* »

- **À la fin de la section II.1.2. à propos des sujets du baccalauréat.**

On conviendra que le choix des sujets doit évidemment obéir au principe directeur du programme. Des sujets qui chercheraient une justification dans l'association de telle notion de deuxième colonne avec une notion appartenant à un autre des trois grands champs de recherche réduiraient à néant le souci de spécification qui a inspiré le dispositif en colonnes de ce programme. C'est pourquoi il nous semble souhaitable d'écarter explicitement toute interprétation susceptible de légitimer de tels sujets.

Afin de préciser ce sur quoi porteront les sujets, la formulation actuelle énonce : « *Les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur les notions (colonnes 1 et 2) et sur les problèmes qu'elles permettent de poser* ».

Nous y voyons deux sources d'équivoque.

1) La phrase affirmant que les sujets « *porteront sur les notions (colonnes 1 et 2)* » semble mettre sur le même plan logique les notions de la colonne 1 et celles de la colonne 2. Cela permet d'ignorer que ces deux types de notions ont une fonction différente : ouvrir trois champs d'étude pour les notions cardinales, et spécifier des problèmes à l'intérieur de chaque champ pour les notions de deuxième colonne.

2) Cette même phrase, indiquant que les sujets porteront *sur les notions (des colonnes 1 et 2) et sur les problèmes qu'elles permettent de poser*, semble obscurcir le principe selon lequel le champ de la réflexion est constitué exclusivement par des problèmes, sachant que ceux-ci sont déterminés par des notions.

Certes, la présente formulation n'impose pas une lecture contraire à l'esprit du programme, mais **elle ne l'interdit pas non plus.**

C'est pourquoi nous proposons cette autre formulation :

« *Les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur un problème relevant d'un des trois domaines désignés par les notions capitales. À l'intérieur de ce domaine, ils devront être spécifiés par une notion ou couple de notions appartenant à la colonne 2. (l'un des sujets le faisant au travers d'une explication de texte)* »

- **Proposition concernant l'étude des auteurs.**

Il nous semble que l'étude des auteurs pourrait prendre une autre dimension si le programme préconisait une courte liste d'extraits de modeste étendue. Dans notre esprit, le texte à commenter au bac devrait alors être emprunté à l'un de ces textes. Les élèves seraient mieux à même d'analyser les quinze lignes proposées à partir d'une connaissance globale de l'extrait d'œuvre, alors que l'ignorance du contexte les porte actuellement, on le sait, aux pires contresens. Par ailleurs, la nature de l'exercice demandé, exclurait tout risque de bachotage. Enfin, le renouvellement périodique de cette liste en assurerait l'équilibre, écartant toute orientation doctrinale.

- **Concernant les repères**

Nous avons déjà eu l'occasion de vous dire qu'il ne nous paraissait pas judicieux de détacher la liste des repères de celle des champs de problèmes, car ces repères ont des significations et une valeur opératoire sensiblement différentes selon le domaine considéré.

Il est préférable, selon nous, de préciser les repères conceptuels dont la maîtrise est requise pour aborder « *les problèmes* » à traiter « *en priorité* » dans chacun des domaines d'étude (*la culture, la vérité, la liberté*). Ainsi ils seraient de véritables outils pour aider les élèves à s'orienter dans la réflexion pendant l'année et au moment de l'examen.

En détachant la liste des repères de celles des domaines d'études, on donne certes plus liberté pour les traiter mais avec le risque que leur étude soit sans grande utilité pour les élèves le jour de l'examen.

- **Indiquer des orientations pédagogiques et encourager l'innovation**

Le programme lui-même, ou des documents d'accompagnement, devraient inclure un certain nombre d'orientations pédagogiques pour aider et soutenir le travail des professeurs, notamment des jeunes professeurs qui se retrouvent, à la sortie des concours, en territoire complètement inconnu, mais aussi de tous les autres qui essaient de tenir et de ne pas baisser les bras.

A cet effet, il serait nécessaire de s'intéresser davantage aux expériences d'enseignement de philosophie dans les lycées professionnels. Les difficultés *a priori* très grandes ont conduit à des pratiques novatrices dont certaines pourraient utilement être transposées aux séries technologiques où les difficultés ne sont pas forcément moins grandes, en particulier pour les spécialités industrielles.

Pour avancer, le programme ou les instructions doivent inviter les professeurs à l'innovation et à l'échange – ce que fait très justement le dernier paragraphe du texte de présentation - mais aussi leur indiquer un certain nombre de pistes.

- **Sur les épreuves du baccalauréat des séries technologiques.**

Nous regrettons que la lettre de mission du Groupe d'Experts ne comprenne pas la réflexion sur les épreuves du baccalauréat dans les séries technologiques car un programme n'est pas tout.

Dans une discipline qui n'existe que pour l'année d'examen, on ne peut pas réfléchir au programme sans réfléchir aux exercices terminaux qui sont aussi ceux à travers lesquels les élèves se forment pendant l'année.

La dissertation dans sa forme actuelle fonctionne très mal, les commissions de baccalauréat le confirment chaque année. Nous réaffirmons la nécessité, s'agissant de ces séries, de proposer de nouveaux exercices ou de nouvelles modalités des exercices actuels

Il faudrait, d'abord, en finir avec les sujets de dissertation elliptiques et sibyllins qui obligent les élèves désireux de les comprendre à des contorsions subtiles largement hors de leur portée. Pourquoi ne pas construire des sujets de dissertation qui formulent et exposent clairement un problème en plusieurs phrases, c'est-à-dire qui explicitent ce qui fait difficulté, ou indiquent les diverses options classiques possibles ? Au lieu d'avoir à juger les élèves sur leur aptitude à deviner quel est le problème à traiter, on jugerait de leur aptitude à traiter un problème philosophique.

Ensuite, pourquoi ne pas concevoir une épreuve sur texte d'un type différent de celle qui existe aujourd'hui, une épreuve guidée, ce que la philosophie est la seule discipline de l'enseignement secondaire à n'avoir pas encore été capable d'inventer ? On peut imaginer une épreuve sur un texte plus long (une cinquantaine de lignes) avec une série de questions allant de la question de vocabulaire à la demande d'une réflexion personnelle sur le problème soulevé par le texte, en passant par la demande de formulation d'une objection ou de recherche d'un exemple pertinent. Un des problèmes majeurs de la dissertation est qu'elle demande non seulement de multiples

compétences, mais surtout de les exercer toutes simultanément. Un tel exercice aurait l'avantage de faire appel à ces compétences une à une, c'est-à-dire à la fois de les expliciter et de mieux les évaluer.

- **Sur la prise en compte de la spécificité des séries technologiques telle qu'elle apparaît dans les derniers paragraphes du texte de présentation.**

Il nous paraît extrêmement important de préciser comme vous le faites à propos de l'apprentissage de la réflexion philosophique que celle-ci « *comporte des conditions particulières de réussite* » dont la « *reconnaissance du fait que les professeurs y dispensent leur enseignement dans des situations en partie spécifiques* ». Il faut reconnaître cette spécificité – celle du cursus mais aussi les difficulté particulière dans le rapport à la langue et l'abstraction - et il faut la comprendre si on veut gagner ces élèves à la philosophie et les faire progresser.

De même, nous ne pouvons que souligner notre pleine et entière convergence de vue avec le dernier paragraphe du texte de présentation. Si la philosophie a un avenir dans la voie technologique – et elle en a un – c'est bien à la condition d'inventer des formes de travail qui donnent sens, pour les élèves, aux exigences de la réflexivité philosophique. Et c'est bien dans et par le partage des réussites de notre enseignement dans ces séries que celui-ci trouvera les ressources à son nécessaire renouvellement.

Les propositions que nous nous permettons de vous soumettre n'ont d'autre but que de contribuer à la meilleure compréhension d'un programme dont nous approuvons l'orientation.

Veillez recevoir, etc...



LE SIXIÈME COLLOQUE DE L'ACIREPH

Un petit compte rendu subjectif... par André Senik.

Les colloques de l'Acireph se donnent toujours les mêmes défis...

D'abord, un titre austère. Ce samedi 23 et dimanche 24 octobre, c'était « Apprendre à raisonner », sous-entendu, dans le cadre de l'enseignement de la philosophie.

Au vu de cet intitulé, chacun a compris qu'il n'y aura pas d'homériques empoignades mais au contraire que ce sera un colloque aussi studieux qu'amical, (très studieux, très amical) fait d'échanges intellectuels de haute tenue entre des chercheurs spécialisés dans une discipline et des professeurs de philosophie se référant à leur pratique sur le terrain.

Le deuxième défi consiste à placer en début des vacances scolaires un colloque de réflexion et de travail sur le travail professionnel des participants.

Pourtant, malgré ces deux défis, le samedi matin plus de cinquante personnes se sont déplacées. Une bonne demi heure est consacrée à l'accueil, le temps de se badger et de faire connaissance autour d'un café et de viennoiseries. La convivialité est ici à l'honneur.

L'atmosphère faite de curiosité pour ce que chacun a à dire explique que, année après année, beaucoup reviennent. Elles ne sont pas si fréquentes les occasions d'aller au fond des choses de notre métier, sans enjeux de pouvoir ou de prestige, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, des affrontements passionnés.

La séance du matin.

Elle commence avec l'introduction, par le président de l'Acireph, Serge Cospérec. Il expose les raisons pour lesquelles notre association, qui se préoccupe de donner à tous les élèves des moyens effectifs de comprendre et de juger, s'interroge pendant deux jours sur la place qu'il conviendrait de donner en France dans l'enseignement de la philosophie au lycée à « l'apprentissage du raisonnement », tel que cette expression doit s'entendre aujourd'hui. Ni simple préalable la réflexion philosophique, ni son substitut, mais plutôt son dispositif et l'un de ses objets.

Les deux exposés suivants portent sur la place de cette nouvelle discipline dans l'enseignement supérieur de la philosophie en France. Pascal Engel, professeur de philosophie de la logique, du langage et de la connaissance à l'Université Paris IV Sorbonne retrace l'histoire de cette discipline que les Anglo-Saxons nomment « critical thinking » sans en masquer les possibles dérives. Il y voit une raison de plus de ne jamais renoncer à l'exercice argumenté de la pensée critique.

Des précisions sur le contenu de cette formation donnée aux étudiants de Paris IV sont ensuite apportées par Pascal Ludwig, qui y est maître de conférences.

La matinée se termine sur les aller retour des questions et des réponses.

Tous les présents savent maintenant de façon assez précise de quoi il retourne, et que cette formation est bien une façon spécifique d'aborder les idées et les textes de la philosophie.

L'après-midi du samedi

Après un repas pris en commun non loin du lycée Paul Valéry qui accueille généreusement le colloque, les participants se mettent au travail. Les ateliers portent sur différents aspects de l'application du thème à un travail en classe.

Impossible de rendre compte de tous les ateliers. Disons seulement que l'atelier n°1, le plus fourni procède sur pièces à l'étude de textes à partir des formes de l'argumentation. Pas toujours facile, apprendra-t-on plus tard, de bien discerner les rapports entre les différents arguments dans l'argumentation d'un texte philosophique! Mais étonnamment éclairant. Ce qui est tout de même une surprise. Que dans l'atelier sur les fautes de raisonnement, la discussion s'est finalement concentrée sur une faute de base: croire qu'il suffit-il qu'une idée ne soit pas démontrée fautive pour qu'il soit rationnel d'y adhérer. Que répondre à un élève qui déclare croire au destin, et y croire rationnellement puisqu'il n'a pas été démontré que le destin n'existait pas ? Qu'un autre atelier a travaillé sur des textes écrits par des élèves de Troisième dans le cadre d'un travail sur l'argumentation. Le constat résultant de l'analyse comparative de ces textes fait apparaître que les exigences en matière d'argumentation dépassent le cadre de la seule maîtrise des règles de la logique : qu'elles portent sur des caractéristiques textuelles d'ordre énonciatif (capacité à faire varier les énonciateurs dans un même texte, faire varier les points de vue, envisager le problème sous différents angles et à différents niveaux) et métadiscursif (capacité à nommer, par des connecteurs ou des modalités, ces variations énonciatives). Que ces capacités relèvent d'un rapport à la langue et au texte (concevoir la langue comme outil de la pensée, avoir un rapport réflexif à la langue) que bien souvent l'école présuppose acquis et exige alors qu'elle ne l'enseigne pas et ne le met pas en travail. Etc., etc., etc.

Le dimanche matin

Reprise. C'est le moment international du colloque, où l'on découvre que l'apprentissage du raisonnement est pris au sérieux en de nombreux pays d'Europe. Les intervenants sont Desidério Murcho, qui est Portugais et enseigne à Londres, Domenico Massaro qui est Italien, César

Tejedor, qui est Espagnol, et Nathalie Frieden qui expose une expérience pédagogique très prometteuse réalisée en Suisse.

Le va et vient avec la salle est si riche et passionnant que sans la contrainte exercée par l'horaire du repas, nous y serions peut-être encore.

L'après-midi, on reprend le fil de la discussion du matin. Puis on en vient à la discussion d'un projet de programme pour les séries technologiques élaboré par cinq membres de l'Acireph. À cette date, on ne savait rien du projet rendu public depuis par Michel Fichant.

L'une des originalités du projet mis en discussion au colloque est d'intégrer l'apprentissage du raisonnement dans le programme. La discussion est des plus vives, et à voir combien les positions sont contrastées, sur la priorité de la question du programme dans ces sections, sur le choix des problèmes, sur celui des textes, et sur la place du raisonnement dans l'apprentissage de la philosophie, on mesure deux choses, au moins.

La première est que l'Acireph comporte plusieurs sensibilités, parfois fort distantes entre elles, et que le pluralisme n'y est pas un mot en langue de bois.

La seconde, c'est que les problèmes qui ont été ouverts de façon circonstanciée par le colloque n'ont pas conduit à des conclusions fermées et consensuelles.

L'Acireph a encore du pain sur la planche de ses prochains colloques !



✂----- (à découper ou à reproduire) -----

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION

J'adhère ou je ré-adhère à l'Acireph pour l'année 2004/2005, **je paye 25 €.**
(l'abonnement à *Côté-Philo* version papier est compris dans l'adhésion)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Établissement.....

Tél..... e-mail.....

Date.....Signature.....

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris